

Bornes de recharge

Prenez le tournant de la e-mobilité



:hager

Un marché en évolution

En 2020, c'est +40% de voitures électriques vendues par rapport à 2019, le marché du véhicule électrique est en plein essor! Plus écologique à l'usage mais aussi plus économique, la voiture électrique permet à son conducteur de retrouver le plaisir de conduire. Avec zéro émission de particules, choisir un véhicule électrique c'est aussi privilégier notre planète et notre santé!

La voiture 100 % électrique est devenue une réalité. Nombreux sont les particuliers qui ont déjà passés le cap de la mobilité électrique.



Quelques chiffres sur la mobilité électrique

- 450 000 véhicules électriques en circulation en France en 2020,
- 30 000 points de charge publics en 2020,
- 19 000 points de charge privés,
- objectif de la filière 1 million de véhicules électrifiés en 2022.



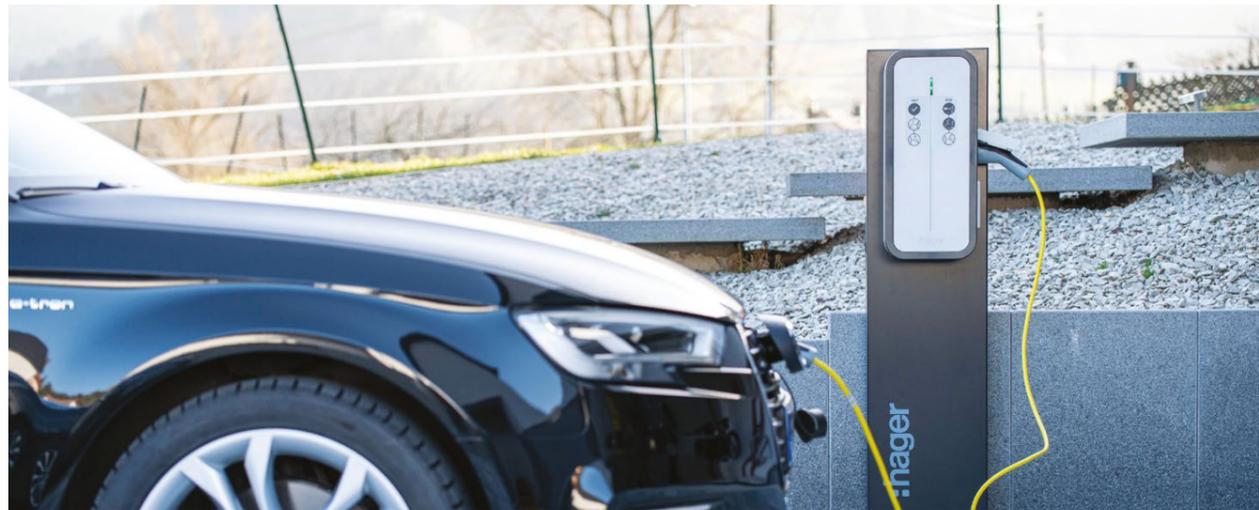
Pourquoi passer à la voiture électrique?

- Opter pour un véhicule électrique, c'est faire le choix d'une voiture moins polluante à l'usage et aussi plus silencieuse, pour contribuer à réduire les nuisances sonores... et améliorer notre santé grâce à l'absence d'émissions de CO₂ en local.
- Elle vous permettra de vous rendre dans toutes les zones réglementées en émissions polluantes, comme dans les villes ou les grandes agglomérations comportant des ZFE (Zones à Faibles Emissions).
- La voiture électrique est facile d'entretien, elle ne nécessite aucune vidange moteur, ne comporte ni courroie de distribution ni filtre, ni échappement.
- Le coût d'usage pour une voiture électrique pour 100 km revient entre 1 et 2 €.
- Un confort de conduite : une souplesse d'accélération, silencieuse, sans odeur, un frein moteur permettant de gérer la décélération à la pédale d'accélérateur. Conduire une voiture électrique incite à l'éco-conduite donc à une conduite plus douce.

En route vers la mobilité de demain.

Aides publiques

Connaissez-vous les aides publiques vous permettant d'acquérir un véhicule électrique ou hybride ?



Bonus écologique

Dès lors que vous avez trouvé le véhicule électrique qu'il vous faut, vous pouvez bénéficier du bonus écologique. Celui-ci s'élève :

- **pour une entreprise à 27 % du prix plafonné à 7 000 €** pour un véhicule de moins de 45 000 €
- **pour un particulier à 27 % du prix plafonné à 5 000 €** pour un véhicule de moins de 45 000 €

Il peut être augmenté du prix de la batterie, si celle-ci est prise en location. Le montant du bonus peut être directement déduit du prix d'achat par le concessionnaire. Si tel n'est pas le cas, vous pouvez le solliciter au près des services de l'Etat. Des aides équivalentes existent aussi pour l'achat d'un scooter ou d'un vélo électrique.

Exonération de la taxe sur la carte grise

Cette exonération est accordée par certaines régions dans le cadre de l'achat d'une voiture électrique. Plus d'informations sur : hg.news/fr/immatriculations

Exonération de taxe sur les véhicules de société (TVS)

Cette exonération est valable 2 ans, dans le cadre de l'achat d'un véhicule électrique ou hybride. Plus d'informations sur : hg.news/fr/taxes

Prime à la conversion

Elle est cumulable avec la prime écologique. Elle encourage à se séparer de son véhicule ancien. La prime à la conversion concerne les véhicules diesel datés d'avant 2011 et les véhicules essence datés d'avant 2006.

Cette prime peut aller jusqu'à 5 000 € et est valable jusqu'au 30 juin 2021.

Crédit d'impôts (CITE)

Vous pouvez bénéficier d'une prime jusqu'à 300 € (représente 75 % des dépenses éligibles) pour toute personne domiciliée en France et qui fait installer un système de charge par un professionnel dans sa résidence principale ou secondaire (matériel et pose). Ce crédit est valable que vous soyez locataire ou propriétaire. Ce montant peut être doublé pour un couple, dans la limite de 2 bornes par foyer.

Programme Advenir pour les entreprises

Il concerne le déploiement de points de recharge :

- En voirie,
- en entreprise (parking privé à destination de flottes ou parking privé ouvert au public),
- dans les copropriétés (logements individuels, partagés, infrastructure collective).

Bon à savoir

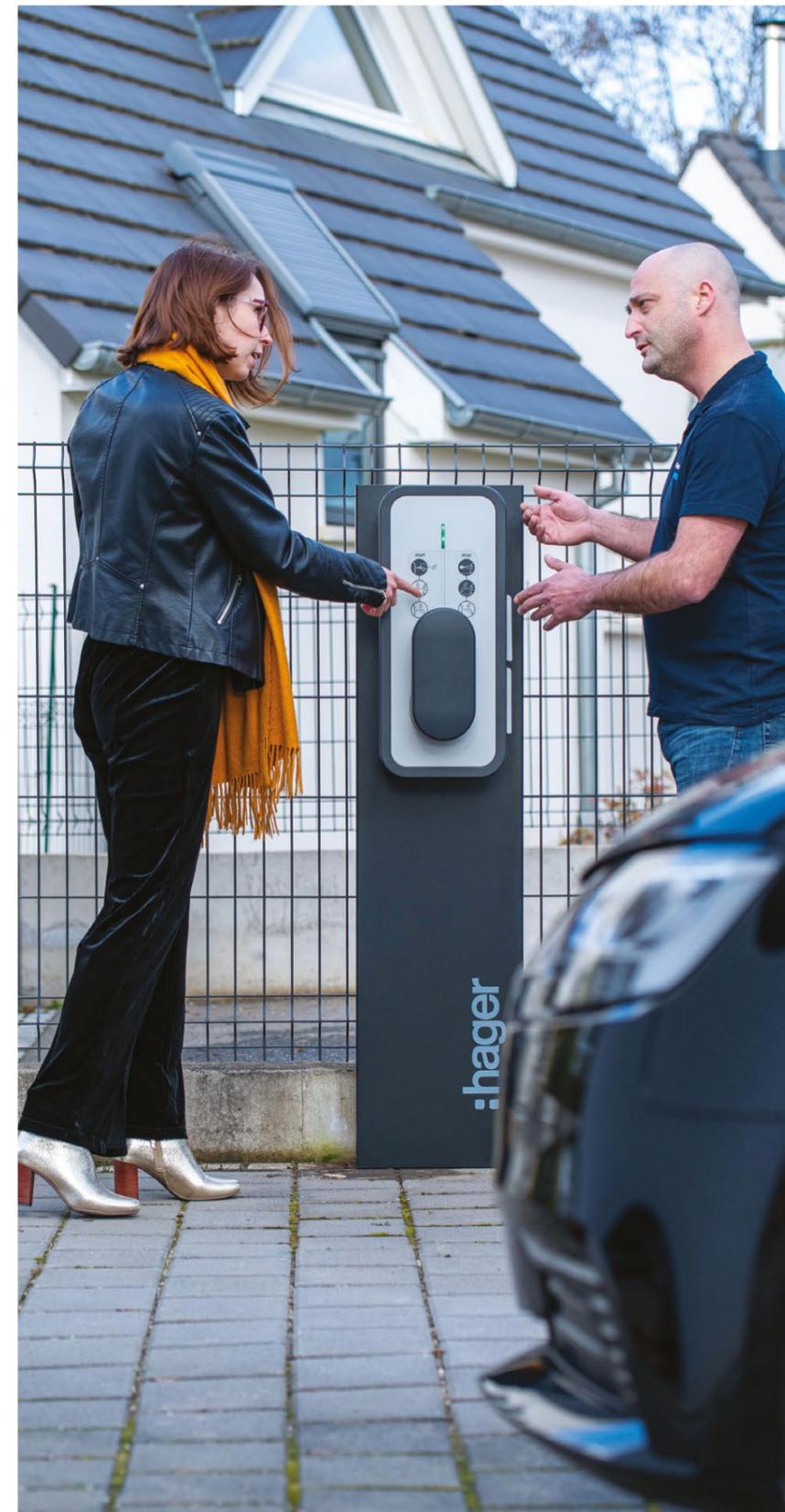
La prime ADVENIR prend en charge le matériel et l'installation de la borne de recharge.

Tous les services en supplément ne sont pas pris en compte dans le calcul de la prime. Seuls les points de recharge desservant une place de stationnement et en charge simultanée peuvent bénéficier d'une prime ADVENIR.

Rendez-vous sur le site advenir.mobi pour découvrir le montant des aides.

Programme Advenir pour personne morale dans une copropriété

Dans le cadre d'une installation de borne dans une copropriété individuelle, partagée ou ayant une infrastructure collective, la prime ADVENIR peut aller jusqu'à 1 660 €, dans la limite de 50 % de prise en charge du coût du matériel et de l'installation de la borne de recharge pour une place de parking partagée.



Rechargez votre véhicule électrique en toute sérénité



Après l'achat de la voiture électrique, vient l'achat de la borne de charge. Que choisir? Plusieurs solutions s'offrent à vous afin de réaliser l'installation qui sera la plus en adéquation avec vos usages et vos besoins.



Etape 01 Choisir son mode de charge

La norme électrique NF EN 61851-1 définit quatre modes de charge (lent, normal, rapide ou accéléré) qui nécessitent chacune un type de prise de courant spécifique.

Comment ça fonctionne?

Si la charge lente permet une session de charge complète allant de 8 et 15 heures*, les charges accélérées ou rapide, quant à elles, permettent de le faire de 2h et 8h* seulement.

*Temps de charge donnée pour une puissance de 22 kW, pour 150 km d'autonomie. Exemple d'une Renault Zoé 400 avec une batterie chargée à 50%.

Zoom sur les modes de charge

Modes 1 et 2

Les modes 1 et 2 sont adaptés à des charges lentes et s'effectuent grâce à un cordon nomade, branché sur un socle de prise de courant alternatif 16 A.

Mode 3

Le mode 3, en courant alternatif, monophasé ou triphasé, permet à la fois la charge lente, normale et accélérée. Il est devenu un standard en France puisqu'il est adapté à la fois à une installation domestique ou publique.

Mode 4

Le mode 4, branché en courant continu, ne permet une charge rapide en toute circonstance.

Etape 02 Définir votre usage

“Je me déplace sur de courtes ou de longues distances et j'ai le temps de recharger mon véhicule (par exemple, toute la nuit).”

- Mode de charge : prise domestique renforcée.
- Types de produits : prise witty ou borne witty.

“Je me déplace sur de courtes distances et je dois recharger mon véhicule le plus rapidement possible.”

- Mode de charge : borne de recharge monophasée.
- Type de produits : borne witty et borne witty premium.

“Je me déplace sur de longues distances et je dois recharger mon véhicule le plus rapidement possible.”

- Mode de charge : borne de charge triphasée.
- Types de produits : borne witty et borne witty premium.



Etape 03 Définir votre installation

“J’ai une place privative, je suis le seul à pouvoir y accéder.”

Vous avez le choix entre :

- Prise witty en accès libre.
- Borne witty en accès libre.
- Borne witty premium en accès libre.

“J’ai une place privative dans un parking commun (copropriété).”

Vous avez le choix entre :

- Prise witty en accès sécurisé.
- Borne witty en accès sécurisé.
- Borne witty premium en accès sécurisé.

“Je n’ai pas de place attitrée dans un parking commun (copropriété).”

Vous avez le choix entre :

- Borne witty en accès sécurisé avec badge.
- Borne witty premium en accès sécurisé avec clefs.



Etape 04 Découvrir les produits Hager

Prise witty

Utilisation : intérieure et extérieure.

Installation : murale encastrée ou saillie.

Mode de charge : lente.

Types de véhicules : trottinettes, vélos, scooters, voitures avec de petites batteries.

Avantages : compatible avec le câble et le chargement Mode 2.

Prise : 2P + T.

Puissance : 3,2 kW.



Borne de charge witty

Utilisation : intérieure et extérieure.

Installation : murale ou sur pied.

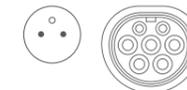
Mode de charge : lente, normale ou accélérée.

Types de véhicules : scooters, motos, voitures et utilitaires.

Avantages : compacte, charge verrouillée par clé, compatible Linky en radio ou filaire.

Prises : 2P + T, T2S.

Puissance : 2,3 kW à 22 kW.



Borne de charge witty premium

Utilisation : intérieure et extérieure.

Installation : murale ou sur pied.

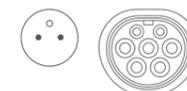
Mode de charge : accéléré.

Types de véhicules : scooters, motos, voitures et utilitaires.

Avantages : disponible en version connectée.

Prises : 2P + T, T2S.

Puissance : 2,3 kW à 22 kW.



Qui est Hager?



Des solutions pensées pour vous

Depuis plus de 60 ans, Hager développe des solutions innovantes pour améliorer le confort et la sécurité des installations électriques dans l'habitat. Nous sommes aujourd'hui présent dans 1/3 des foyers en France, avec une volonté : apporter la solution électrique à chacun pour bien vivre au quotidien. La plupart de nos produits vendus en France sont conçus, fabriqués et assemblés dans l'hexagone.



L'accompagnement par un professionnel

En s'appuyant sur un réseau de professionnels formés, reconnus et respectant les engagements Hager, nous vous garantissons une installation avec des experts. Votre électricien Hager vous proposera des solutions adaptées et saura vous guider pas à pas pour une maîtrise totale de votre installation électrique.



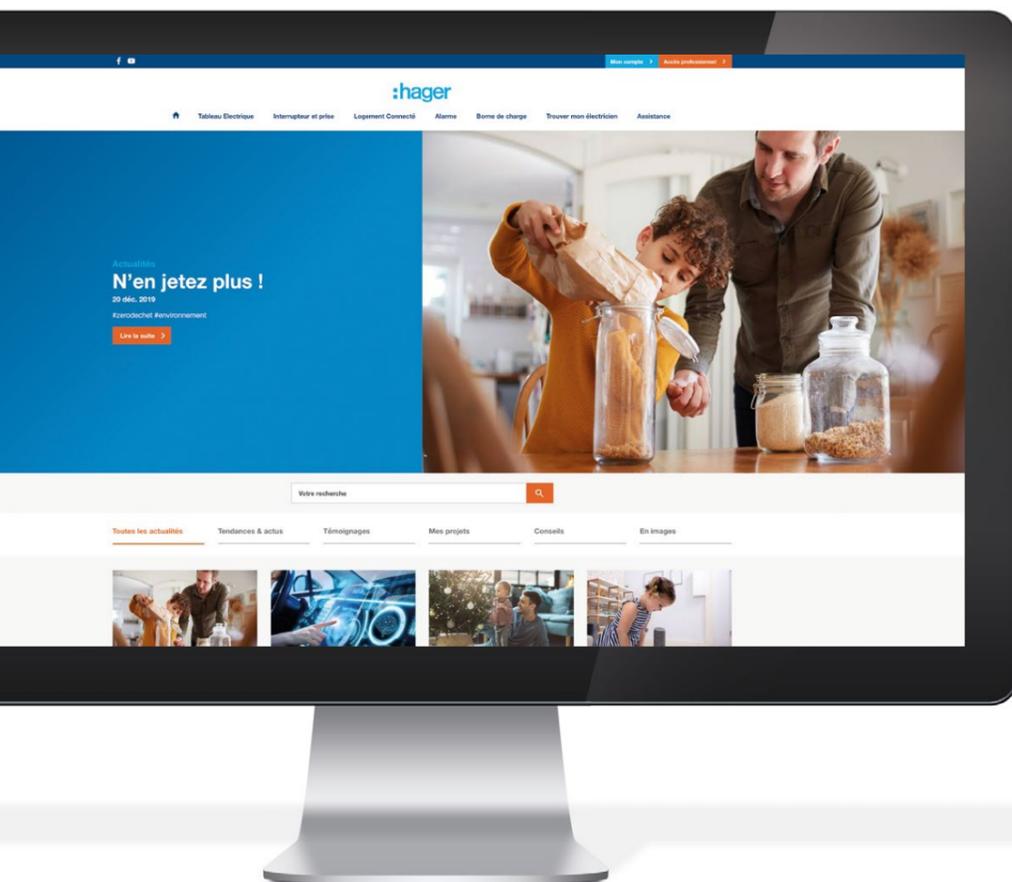
Vous cherchez un électricien de confiance ? Rendez-vous sur particuliers.hager.com/fr/trouver-un-electricien

Restons en contact



Retrouvez tendances, actus et conseils autour de l'univers de la maison sur notre blog dédié.

particuliers.hager.com/fr/actualites



Suivez nous sur Facebook
Hager France



Suivez nous sur Instagram
Hager_France



Vous n'avez pas trouvé de réponse sur notre site ou auprès de votre électricien? Notre service consommateur vous aide du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 au 0969 390 700.

Vous pouvez également leur écrire depuis le formulaire particuliers.hager.fr/assistance/contact





Hager SAS

132 boulevard d'Europe
BP78 – 67212 OBERNAI CEDEX

hager.fr



QZD775F21